

# Formation incendie : chargés d'évacuation

Prévention incendie

## PUBLIC

Toute personne chargée de l'évacuation des locaux

## INTERVENANTS

Professionnel de la prévention incendie

## SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

### DURÉE

2 à 4 heures en fonction du projet de l'entreprise

### DATES

Nous consulter

### LIEU

Dans les locaux de l'entreprise

### TARIF

Nous consulter

## Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

## Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

# Formation incendie : chargés d'évacuation

Prévention incendie

## Contexte réglementaire

**Art. R4227-39** Code du travail "dans les établissements soumis à la mise en place de Consignes Incendie [établissement de plus de 50 personnes à un instant donné ou les entreprises quelques soient leur taille qui utilisent ou mettent en œuvre des matières inflammables], la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail."

## Objectifs

- Être sensibilisé au risque incendie dans l'entreprise
- Être en mesure d'encadrer l'évacuation des locaux

## Programme

### Module 1 : théorie

- Evacuation : pourquoi ? quand ? comment ?
- Rôle et missions des chargés d'évacuation
- Les règles à respecter pour une évacuation sûre et rapide
- Les fumées

**! Si vous souhaitez que notre formateur personnalise le contenu pédagogique, merci de nous transmettre en amont de la formation les consignes spécifiques de votre entreprise**

### Module 2 : pratique

- Visite de site pour repérer les cheminements, les issues de secours, points de rassemblement...
- Possibilité de prévoir un exercice avec fumigène

## Pré-requis

Aucun pré-requis

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Visite de site pour repérer les cheminements, les issues de secours, les points de rassemblement...
- Mise à disposition, si possible, de fumigène pour les exercices pratiques

## Suivi et modalités d'évaluation

- Evaluation sous forme de QCM

## Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>